



Fiche d'information à destination des patientes

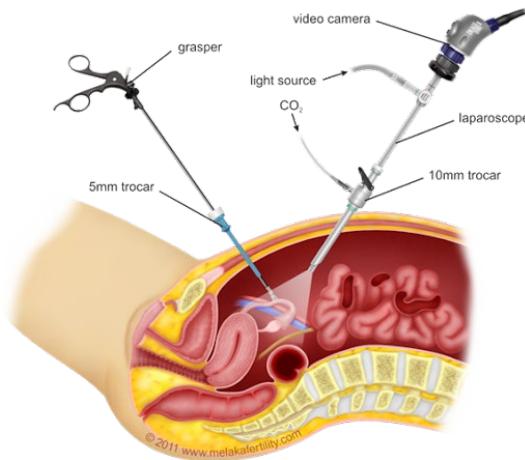
Cœlioscopie

Votre médecin vous a proposé une intervention nommée cœlioscopie. La présente feuille a pour but de renforcer les informations qui vous ont été apportées oralement par le médecin afin de vous expliquer les principes, les avantages et les inconvénients potentiels de l'intervention qu'il vous a conseillée.

➤ Qu'est-ce qu'une cœlioscopie ?

La cœlioscopie est une voie d'abord lors d'une intervention chirurgicale. Elle permet l'exploration et traitement de certaines pathologies en introduisant une caméra dans la cavité abdominale par un orifice de 10 mm. Un gaz carbonique est insufflé dans la cavité abdominale permettant de travailler à l'intérieur de manière aisée. Les gestes opératoires sont permis grâce à l'utilisation d'instrument introduit par des orifices de 5 à 10mm.

Cette intervention permet d'éviter une ouverture de l'abdomen ce qui permet une réhabilitation post-opératoire précoce.



➤ Comment se passe l'opération ?

L'intervention se réalise sous anesthésie générale.

La cœlioscopie peut être diagnostique uniquement pour l'exploration de la cavité abdominale. Elle peut être aussi thérapeutique avec la réalisation de gestes opératoires permettant de traiter une pathologie.

La durée de l'intervention est variable en fonction du geste réalisé.

➤ Y a-t-il des inconvénients ?

La cœlioscopie est une intervention de pratique courante. Il existe des risques peu fréquents :

- Un saignement peropératoire pouvant parfois nécessiter d'ouvrir le ventre pour le contrôler (laparotomie) et/ou une transfusion
- Une infection du site opératoire
- Une plaie d'organe (vessie, uretère, intestin) qui nécessitera une réparation
- Des troubles de la cicatrisation au niveau de la paroi abdominale.

➤ **En pratique :**

- *Avant l'opération :*
 - Une consultation pré-anesthésique est réalisée systématiquement
 - Vous serez hospitalisée le matin même de l'intervention. L'intervention aura lieu en ambulatoire ou en hospitalisation conventionnelle selon le geste réalisé.
- *Au cours de l'opération :*
 - Un examen gynécologique peut être réalisé, si besoin, sous anesthésie avant l'intervention.
 - Il peut être nécessaire, parfois, de vider la vessie par un sondage évacuateur.
- *Après l'opération :*
 - Vous serez surveillée en salle de réveil avant de retourner dans votre chambre
 - Il est conseillé d'éviter les bains le temps de la cicatrisation
 - En cas de douleurs, de saignements, de fièvre $\geq 38.5^\circ$, de vomissements ou de toute autre anomalie, contactez le service.

Numéros utiles

Unité de chirurgie ambulatoire	02.97.06.93.84
Secrétariat d'hospitalisation de chirurgie	02.97.06.98.16
Urgences gynécologiques ➤ 9h-17h	02.97.06.97.97
➤ La nuit, appeler le standard au 02.97.06.90.90 et demandez les urgences gynécologiques.	